

Contribution au débat sur les réformes en cours  
par Dimitri Petritis<sup>1</sup>, membre du Cevu  
Rennes, le 4 mars 2009

Monsieur le président, madame et messieurs les vice-présidents, mesdames et messieurs les conseillers,  
chers collègues, chers étudiants,

**Le contexte.**— Depuis quelques semaines la communauté universitaire s’oppose aux deux projets de réforme que le gouvernement veut mettre en place ; l’un concerne le statut des enseignants-chercheurs et l’autre la formation des enseignants du primaire et du secondaire. Des voix s’élèvent de partout — universités, organismes, sociétés savantes, académie des sciences, élus de toute coloration politique — et, fait exceptionnel, plusieurs universitaires se sont mis en grève pour obtenir le retrait des ces deux projets de réforme.

Je me réjouis donc que monsieur le président ait pris l’initiative de ce débat devant les trois conseils réunis en congrès. Par le caractère solennel qu’elle revêt, notre réunion sera interprétée par nos collègues et nos étudiants comme l’affirmation de l’inséparabilité de nos deux missions d’enseignant et de chercheur. Elle permettra aussi d’éclairer les conseillers et les directeurs d’unité et de composante sur les orientation stratégiques de l’établissement et démontrera à toute la communauté universitaire que notre présidence est à l’écoute de ses préoccupations.

**Formation des enseignants du primaire et du secondaire.**— Que nos collègues du primaire et du secondaire soient titulaires d’un master est un élément positif de ce projet. Mais nous sommes opposés à ce qu’ils aient un titre de master qui ne leur sert à rien si ce n’est d’accroître leur précarité en créant un « stock » de candidats dans lequel les chefs d’établissement viendraient se servir. Si ce projet de réforme est maintenu en l’état, avec la suppression de l’année de stage rémunéré, ce sont des jeunes sans véritable formation pratique qui seront amenés à aller enseigner à l’issue de leur master. À titre de comparaison, en Allemagne, la phase de formation pratique dure 2 ans durant lesquelles les stagiaires sont rémunérés.

En tant que citoyens — faisant donc abstraction de notre qualité d’enseignants chargés de transmettre les connaissances aux futurs professeurs du

---

<sup>1</sup>Le signataire assume l’entière responsabilité de ce texte. Cependant, il souhaite remercier vivement les nombreux collègues, qui par leurs commentaires, remarques et critiques l’ont aidé à le rédiger sous sa forme actuelle.

primaire et du secondaire — nous restons sans voix devant la précipitation et la légèreté avec lesquelles le gouvernement veut mettre en place une réforme fondamentale pour l'avenir de notre pays. Deux exemples de déclarations de la ministre suffisent pour illustrer cette hâte :

- les maquettes incomplètes parvenues au ministère seraient examinées avec bienveillance (fin janvier), et
- un report est envisagé à une date ultérieure qui — selon les sources — varie entre fin mars et mi-juillet, pour une ouverture des cursus en septembre 2009 ! (à la suite de la non remontée *de facto* de maquettes).

Qui peut encore croire que le gouvernement se soucie d'une quelconque qualité de ces formations ou de l'évaluation sérieuse des projets pédagogiques soumis ? Ne serait-il pas plus logique de se donner une année de réflexion sereine en reportant la réforme à l'année prochaine et l'ouverture de cursus en septembre 2010 ?

Les étudiants s'opposent à ce projet car ils comprennent qu'on leur propose un titre sans les droits qui vont avec ; car ils sont conscients que la précarité sera dorénavant leur destin ; car ils savent qu'ils ne seront pas à la hauteur lorsqu'ils arriveront devant leur première classe. Les enseignants-chercheurs sont à leurs côtés, solidaires de leurs revendications légitimes et parce qu'ils savent en outre que le niveau de compétences acquises sera médiocre ; leur éthique professionnelle ne leur permet pas de commettre cet outrage aux générations qui leur succéderont.

**Réforme des statuts.**— Nous ne sommes pas contre le principe d'évaluation, au contraire, nous réclamons une évaluation rigoureuse. Pour notre activité de recherche l'évaluation par nos pairs reste la seule envisageable ; elle constitue la norme internationale. Nous concédons qu'actuellement notre activité d'enseignement n'est pas évaluée autant qu'elle le pourrait. Par ailleurs, l'évaluation de l'enseignement suppose souvent implicitement que l'enseignement a un effet instantané et néglige l'idée que l'impact d'un cours puisse se révéler plus tard. Nous sommes donc en train d'élaborer une proposition pour son évaluation rigoureuse que nous vous soumettrons bientôt. Ce que nous réfutons par contre est le recours systématique à des indicateurs quantitatifs utilisés sans une sérieuse réflexion préalable et sans mise en place de garde-fous. Leur utilisation procède de la doctrine dite d'« objectifs-moyens » pour le pilotage de l'action publique ; son extrapolation au pilotage de la recherche et de l'enseignement supérieur est la traduction du fait que nos politiques n'en ont qu'une vision linéaire. De toute évidence ils n'ont toujours pas compris que « ce n'est pas en essayant d'améliorer les bougies que l'on a découvert

l'ampoule électrique »<sup>2</sup>.

Cette doctrine n'est pas spécifique à ce projet de décret, elle est même antérieure à la loi relative aux libertés et responsabilités des universités puisque elle est déjà inscrite dans la loi organique relative aux lois des finances. La plus grande prudence s'impose dans son application lorsqu'il s'agit de répartir le budget de notre université. Mais elle peut s'avérer dramatique lorsqu'elle s'applique à des personnes. Quels sont les objectifs que l'on doit fixer à un paléanthropologue ? Découvrir le chaînon manquant peut-être. Disposerait-on d'un moyen plus sûr pour exterminer certaines disciplines jugées « secondaires » ? Un vieux fantasme, supposé rendre plus efficaces les politiques publiques.

Nous avons tous une conception libérale — au sens humaniste, humboldtien du terme — de l'université comme une communauté de chercheurs libres de suivre leurs idées dans n'importe quel domaine du savoir. Car nous savons qu'aucune découverte scientifique ou technologique majeure n'a été réalisée parce qu'un président de la république ou un ministre de la recherche l'aurait décidée. Toutes ont été le résultat, le plus souvent fortuit, du travail de recherche inspirée, mené par des chercheurs libres. Car nous savons qu'il n'y a pas de disciplines utiles et d'autres qui le sont moins ; une société développée a aussi bien besoin de pouvoir concevoir de nouveaux matériaux et soulager les douleurs physiques de ses membres que de comprendre d'où elle vient et réfléchir où elle va : elle a par conséquent aussi bien besoin de paléanthropologues et de philosophes que de physiciens et de médecins, en nombres différents bien sûr. La société a aussi besoin de penseurs libres, comme nous le sommes tous à l'intérieur de nos disciplines respectives, car la rigueur, le questionnement, la détermination de la vérité scientifique sont utiles de manière plus large pour former un bon citoyen capable de discerner un raisonnement juste, motivé et construit d'un semblant de raisonnement fallacieux et erroné<sup>3</sup>. C'est précisément ce mode de fonctionnement libéral qui prévaut dans les grandes universités américaines — souvent citées comme de modèles par nos politiques — et qui confère le caractère si particulier, si intellectuellement stimulant et si serein à leurs campus.

Nous ne sommes pas opposés à une modulation de service qui permettrait de dégager plus de temps pour la recherche. Nous craignons cependant que

---

<sup>2</sup>Comme le disait si bien le grand pédagogue que fut Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de Physique.

<sup>3</sup>Passage librement adapté à partir de la lettre ouverte de Wendelin Werner, médaille Fields, adressée au président de la république.

le projet alourdisse substantiellement les heures d'enseignement pour tous. Nous sommes attachés à notre double et inséparable mission d'enseignant et de chercheur, nous n'acceptons donc pas la « punition » d'alourdissement des tâches d'enseignement infligée aux « mauvais » chercheurs car nos deux missions sont identiquement nobles et dignes. Nous sommes attachés à la préservation des liens de solidarité et de collégialité qui constituent l'esprit même de l'université humaniste ; à la concurrence nous opposons l'émulation.

On nous parle de prise en compte de nouvelles missions des enseignants-chercheurs. Mais quelles sont enfin ces nouvelles missions ? Depuis toujours, un enseignant-chercheur n'a que deux missions :

- chercher, c'est-à-dire apprendre et comprendre les nouveaux résultats, appréhender de nouveaux mécanismes (de pensée ou de pratique), forger de nouvelles idées, émettre de nouvelles hypothèses et les mettre à l'épreuve ; en somme produire de nouvelles connaissances dans sa spécialité et les rendre publiques en les soumettant à une expertise préalable rigoureuse et approfondie par ses pairs, et
- enseigner, c'est-à-dire structurer les connaissances de sa spécialité dans une forme intelligible pour les transmettre.

Bien sûr la transmission des connaissances peut s'adresser aux formations initiale ou continue, prendre la forme d'un cours *ex cathedra* ou interactif, concerner une action de vulgarisation scientifique adressée à la société. Mais ces formes de transmission nécessitent-elles une réforme de nos statuts pour être correctement prises en compte ?

L'internationalisation est aussi souvent présentée comme une nouvelle mission. Or, depuis l'antiquité, notre travail se nourrit de contacts et d'échanges. Nous collaborons aujourd'hui aussi bien avec les collègues voisins de bureau que ceux situés aux antipodes. Pour nos enseignements spécialisés et nos séminaires nous invitons des collègues de tous les pays du monde et nous y sommes à notre tour invités. Nos articles de recherche sont fréquemment écrits en collaboration avec des collègues étrangers. Nous accueillons plusieurs étudiants étrangers par des programmes d'échange et nos étudiants bénéficient de ces mêmes programmes pour effectuer un semestre, une année ou un stage à l'étranger. Nous assumons notre responsabilité pour la formation des élites francophones, partout dans le monde, notamment par l'encadrement des doctorants. Certains de nos cursus sont en anglais, *lingua franca* de l'échange scientifique aujourd'hui comme furent jadis le latin, l'arabe ou le grec ancien, car nous n'avons pas attendu 2009 pour internationaliser notre métier, il l'est depuis 2000 ans. Mais encore une fois, où se situe le problème nécessitant la modification de nos statuts ? Les actions ayant un impact si-

gnificatif sur nos activités de recherche et d'enseignement sont souvent plus discrètes mais tellement plus efficaces que des opérations de prestige. Ne sacrifions pas l'« être » à l'autel du « paraître ». Ce dont nous avons besoin c'est de la souplesse. L'université doit rester le lieu où des actions internationales peuvent naître et mûrir sans trop de bureaucratie en se basant sur des collaborations individuelles entre les chercheurs. Car la recherche et les collaborations scientifiques ne se décrètent pas ; elles se pratiquent.

Finalement, tout enseignant-chercheur peut exercer temporairement des missions d'expertise ou d'administration au sein de l'établissement ou au sein de la communauté scientifique nationale ou internationale et l'université doit favoriser l'implication d'enseignants-chercheurs actifs dans sa gestion. Mais ces missions peuvent être correctement prises en compte sans modification du statut.

**Conclusion.**— Nous partageons tous les mêmes valeurs et le même souci de bien faire fonctionner l'établissements ; nous les partageons entre nous au sein de l'université de Rennes 1 et avec les collègues de toutes les autres universités du pays. Plusieurs universités se sont prononcées pour le retrait de ces deux projets de réforme. Ayons le courage d'en faire autant. Pour que vous puissiez aller au ministère, monsieur le président, madame et messieurs les vice-présidents, forts de l'appui de vos conseils et de la confiance et de l'adhésion de vos collègues, pour négocier la sortie de cette crise et nous permettre de retourner dans les amphithéâtres devant nos étudiants et dans nos laboratoires. Pour informer nos gouvernants que nous sommes pour des réformes, mais des réformes réfléchies et concertées, mises en application avec discernement et qui respectent les deux missions fondamentales de l'université. La sortie de la crise ne tient qu'à la décision du gouvernement d'arrêter les procédés dilatoires et d'écouter enfin les universitaires.